

Circuit du Lagon

Nouvelle-Calédonie 2024

(20 mars – 31 décembre 2024)

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 :

La ligue de tennis de Nouvelle-Calédonie, organise l'édition 2024 du circuit annuel comportant tous les tournois jeunes compris dans le calendrier* entre le 20 mars et le 31 décembre 2024, à l'exception des tournois internationaux et par équipes (sauf pour la catégorie rouge, pour laquelle les tournois par équipes comptent également).

*Il s'agit du calendrier jeunes publié sur notre site internet www.liguetennis-caledonie.com

ARTICLE 2 :

Les catégories concernées sont Rouge (8 ans et moins*), Orange (10 ans et moins*), Vert (10 ans et moins*), balle dure 11/12 ans*, 13/14 ans*, 15/16 ans* et 17/18 ans* filles et garçons.

*L'âge sportif est déterminé en fonction de l'année de naissance et de la saison sportive en cours.

Par exemple, un enfant né en 2014 a un âge sportif de 10 ans sur la saison 2024 (du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024).

ARTICLE 3 :

Selon la Fédération Française de Tennis, un jeune change de catégorie d'âge en septembre, lors du changement de saison. Notre circuit se déroulant sur l'année civile, nous ne prenons pas en compte le changement de catégorie en septembre. Un enfant marque des points dans la même catégorie sur l'ensemble de la période du circuit (celle dans laquelle il a débuté l'année).

ARTICLE 4 :

A chaque tournoi, les participant(e)s marquent des points dans le circuit, ces points seront comptabilisés pour le classement final.

ARTICLE 5 :

A l'issue de chaque tournoi, les participant(e)s seront classé(e)s selon leur nombre de points de circuit.

ARTICLE 6 :

Si un joueur joue dans plusieurs catégories, ce sont les points marqués dans la catégorie la plus basse qui seront pris en compte.

LIGUE CALÉDONIENNE DE TENNIS

BP 841 – 98 845 NOUMÉA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : (+687) 28 46 29 – Fax : (+687) 28 01 65

E-mail : ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr - <https://www.liguetennis-caledonie.com>

ARTICLE 7 :

Pour espérer apparaître dans le classement final du circuit, un joueur ou une joueuse doit avoir participé à un minimum de tournois sur la période de prise en compte des points. (20 mars – 31 décembre)

Nombre minimum de tournois par catégorie	5/6/7/8 ans	9 ans et plus
	3	5

ARTICLE 8 :

Si lors du classement apparaissent des ex-æquo, ils seront départagés par :

- 1°) Le nombre de tournois du circuit effectués
- 2°) Les rencontres gagnées l'un contre l'autre
- 3°) Les valeurs des récompenses correspondant à leur position seront additionnées puis divisées par 2

ARTICLE 9 :

Pour chaque tournoi les points seront attribués aux participants selon le barème suivant :

CIRCUIT DU LAGON BARÈME D'ATTRIBUTION DES POINTS		
5/6, 7/8 et 9/10 ans	Balle dure, 11/12, 13/14, 15/16 et 17/18 ans	
1 point par participation	1^{er}	15
	2^{ème}	12
	3^{ème}	9
	4^{ème}	6
	5^{ème}	4
	6^{ème}	2

LIGUE CALÉDONIENNE DE TENNIS

BP 841 – 98 845 NOUMÉA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : (+687) 28 46 29 – Fax : (+687) 28 01 65

E-mail : ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr - <https://www.liguetennis-caledonie.com>